



## COLLECTIF RETRAITE-E-S CGT POINTE DE CAUX

Union Local Cgt, 23 place d'Armes 76700 Harfleur  
Tél : 02.35.45.42.35 – Courriel : cgt.harfleur@gmail.com

Harfleur le 30 Aout 2017

Aux député-e-s de Seine Maritime

Madame, Monsieur, le Député-e

Comme vous le savez, la Cgt considère l'emploi, l'évolution des retraites, des salaires, de la protection sociale, les droits de tous, actifs et retraités, comme devant être préservés, garantis et améliorés. Il en est de même pour tout ce qui touche plus généralement à la vie sociale, culturelle, aux loisirs.

L'augmentation de l'espérance de vie ne doit pas être prétexte à une accélération de la paupérisation des retraités, mais plutôt une source de progrès social. D'autant que les dernières statistiques révèlent une baisse de cette tendance et notamment de la durée de vie en bonne santé.

Parmi les mesures, toutes plus anti sociale les unes que les autres, envisagées par ce nouveau gouvernement, celle de l'augmentation de la CSG de 1,7% dès 2018 sur les pensions de retraites à partir de 1 200 euros (60% des 15 millions retraités) s'inscrit dans cette volonté de paupériser les salariés retraités.

Cette mesure venant s'ajouter au gel des pensions retraites, la dernière véritable augmentation des pensions de retraites date d'avril 2013, devient d'autant plus insupportable pour les retraités que, comme vous le savez, parallèlement se pratique :

- Une fraude fiscale de près de 80 milliards d'euros / an,
- Une optimisation fiscale organisée de plusieurs centaines de milliards d'euros / an,
- Des cadeaux fiscaux aux entreprises, comme les 40 milliards d'euros / an du CICE, sans aucune contrepartie ni aucun contrôle, ni aucun effet sur l'emploi.

Par ailleurs, cette mauvaise politique aura une conséquence négative sur notre économie et donc, au final, sur l'emploi.

Sans bien entendu mettre de côté les autres aspects négatifs de la politique menée et envisagée par ce gouvernement, c'est sur ce dernier point de la hausse de la CSG que nous vous sollicitons.

Par conséquent, Madame, Monsieur le député-e, nous vous demandons de soutenir notre démarche de voir empêcher cette mesure de s'appliquer et d'interpeller l'assemblée nationale sous la forme d'une question au gouvernement sur cette revendication.

Etant convaincu que vous prendrez fait et cause pour cette initiative.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le député-e, nos respectueuses salutations syndicales.

Pour le collectif  
André VALIN